

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE- E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE-E (Siège-DIFQ- Itinérants)
du 21 Octobre 2021

La délégation Force Ouvrière était composée de : Michael CORRIETTE, Franck LAMOULEN

Séance présidée par Mostafa RHARADE et Sandrine JOSSE, responsable RH périmètre SID

Ouverture à 9h30

Compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce CSE E se déroule en visioconférence.

Ordre du jour

1. Approbation des PV 06-21 du 24/06/2021, 07-21 du 22/07/2021 et 08-21 du 23/09/2021 du CSEE-SID

Les procès-verbaux ont été approuvés

2. Covid 19

2.1 Point de situation

2.2 Protocole de reprise (télétravail, port du masque)

2.3 Incidence des nouvelles modalités d'obtention du pass sanitaire

M. RHARADE indique qu'un cas a été identifié sur le centre d'Istres mais la personne est en télétravail le protocole sanitaire est toujours en cours avec le respect des consignes.

Force Ouvrière constate que les consignes manquent de clarté sur le nombre maximum de personnes dans les ascenseurs à la cityscope et regrette que la direction ne prenne pas en charge les tests désormais payants pour les salariés non vaccinés en déplacement, même si ces tests ne sont pas assimilables à des frais professionnels, la direction aurait pu contribuer financièrement aux dépenses engagées par les salariés.

3. Commission Santé Sécurité Conditions de Travail:

- 3.1 Retour sur la commission du 12 octobre
- 3.2 Suivi semestriel, quantitatif des alertes RPS par typologie de problématique
- 3.3 Notion de confidentialité des dossiers en cours
- 3.4 Mise à jour des DU et du PAPRIACT

M. RHARADE laisse la parole à la secrétaire de la commission santé sécurité.

La secrétaire indique que les membres de la commission ont émis plusieurs réserves sur la confidentialité de la direction sur les cas RPS, ont constaté un taux d'absentéisme élevé de janvier à octobre 2021 de l'ordre de 6 % impactés par les arrêts Covid, ont demandé à la direction la présentation des DU Covid et DU classique et les plans de prévention des risques pour les salariés, ont soulevé la problématique de la réduction des surfaces au siège en corollaire de la mise en place du télétravail, les expérimentations collectives sur les modalités du télétravail et ont lancé une enquête sur un service délocalisé suite à une conjonction de faits troublants.

Force Ouvrière a milité pour lancer une enquête sur les RPS au sein d'un service délocalisé du siège. Depuis la mise de l'accord RPS et QVT, la direction en se réfugiant sur la notion de confidentialité à préserver n'informe pas la commission santé sécurité de la gravité de certaines situations. Sur les modalités de mise en place du télétravail, l'équilibre entre souhaits du personnel et des managers semble problématique et induit des dissensions.

Force Ouvrière recommande aux salariés de se référer aux accords sur le télétravail pour s'approprier éventuellement une expérimentation collective en équipe.

Une semaine en novembre sera consacrée à la sécurité sous forme d'ateliers en présentiel à la tour et à distance pour le personnel délocalisé.

Force Ouvrière réclame à la direction la possibilité de remettre en place pour le dispositif itinérant des formations à la sécurité routière et éco conduite comme dans le passé.

4. Présentation de la direction « responsabilité sociale »

M. RHARADE : donne la parole à Charlotte Buisson qui se présente puisque nouvelle arrivante à cette direction de la responsabilité sociale. Ce service est chargé entre autres de déployer les accords QVT RPS, d'animer le réseau des pilotes QVT en régions, de former les référents diversité.

Force Ouvrière se réjouit de la mise en place de cette nouvelle direction de responsabilité sociale compte tenu des enjeux.

Force Ouvrière espère que les demandes des élus concernant les inquiétudes des salariés seront prises en compte.

5. Présentation des organigrammes nominatifs entité par entité poste par poste CDI CDD et autres types de contrat

M. RHARADE présente l'organigramme complet du périmètre SID et qui sera discuté au sein de la commission emploi et social.

6. Emploi et Social

6.1 Point de situation sur l'abondement du CPF

6.2 Suivi des recrutements et état des postes vacants à date

M. RHARADE : « une dizaine de dossiers sont en cours d'études concernant l'abondement du CPF et les postes en recrutement sont au nombre de 25 pour la DII ,21 pour le dispositif itinérant et 28 pour le siège ».

7. Appel à candidature des RP de Lyon

M. RHARADE propose de lancer la diffusion de candidature pour remplacer un RP à Lyon qui est sorti des effectifs.

8. Itinérants : indemnisation de la restauration du midi sur le centre de Fontenay le Comte

M. RHARADE indique que la restauration militaire du CMFP centre militaire est assimilé à de la restauration collective et à ce titre les repas du midi sont remboursés à hauteur de 7 ,90 et non 18 ,60.

Force Ouvrière s'insurge contre un procédé de la direction des itinérants qui en 2019 a modifié l'indemnisation du repas du midi subrepticement sur les ordres de mission des formateurs itinérants et considère qu'il s'agit d'une dénonciation irrégulière d'un usage.

La direction du dispositif itinérant n'a pas informé les formateurs de cette nouvelle disposition et FO maintient que la restauration militaire ne peut être assimilée à une restauration AFPA.

9. Cityscope : Tickets restaurants suite à la fermeture d'été du RIE

M. RHARADE indique que les tickets restaurants ont été attribués en octobre.

10. SID : Réponses aux demandes égalité Femme/Homme

Sandrine Josse indique que, sur les 10 demandes réalisées par les salariées, 8 étaient recevables et bénéficieront d'une réduction de leur écart salarial.

11. ASC

Proposition d'attribution d'une carte cadeau d'une valeur de 100 € pour les événements suivants intervenus en 2021

Mariage, Pacs, Naissance, adoption

Les élus du CSEE approuvent cette disposition.

Fin de la séance à 17h00.